



L'expertise de SEIC pour mieux maîtriser votre consommation d'électricité

🕒 Comment réduire sa facture d'électricité ?

Avec SEIC et son audit « Consom'action », faites d'importantes économies d'énergie en analysant la consommation de vos installations électriques. Cette analyse complète vous permettra d'identifier les actions à mener pour diminuer globalement vos factures d'électricité et optimiser intelligemment l'emploi de vos équipements.

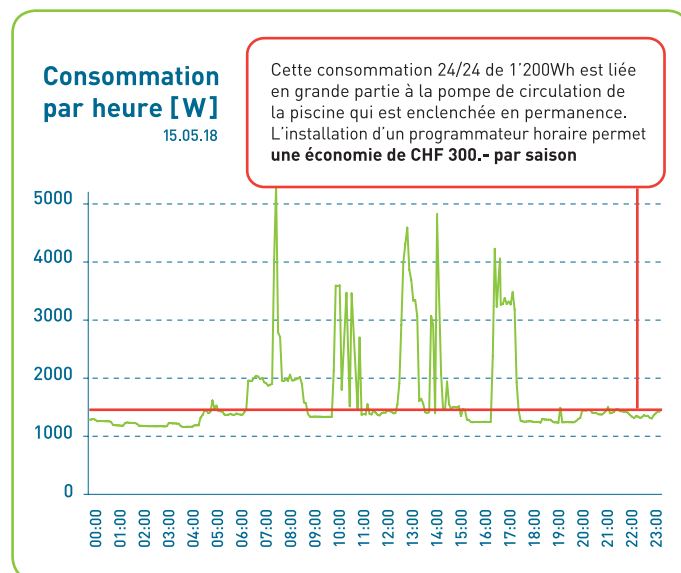
🔍 Comment fonctionne l'audit ?

1. Grâce à des appareils de mesure, SEIC identifie précisément le fonctionnement de votre ménage. Dans ce cadre, ses spécialistes cartographient et déterminent le niveau de consommation de toutes vos installations électriques.
2. Sur demande, ils peuvent également comparer l'évolution de votre consommation au cours des dernières années.
3. Suite à ces analyses, vous recevrez un rapport détaillé contenant des recommandations personnalisées.

📄 Coût et subvention de l'audit

D'une valeur de CHF 330.-, l'audit « Consom'action » est subventionné à hauteur de 33% par SEIC (CHF 110.-) pour les clients résidant sur sa zone de desserte électrique. Certaines communes, comme Prangins, Gland et Begnins, offrent une subvention complémentaire (de CHF 110.- à CHF 220.-) à leurs résidents.

Exemple d'économies basées sur les analyses et le conseil personnalisé de SEIC



Au quotidien, de petits gestes peuvent déjà avoir un effet positif sur votre facture, comme:

- Remplacer vos ampoules standards par des LEDs.
- Mettre un couvercle sur la casserole pendant la cuisson.
- Dégivrer régulièrement votre congélateur.